

BULLETIN COMMUNAL DE PETIT-RÉDERCHING

N° 7 - Mars 2011

Le 10^è Anniversaire du Jumelage Saint Palais du Né - Petit-Réderching



Sommaire

Coordonnées des services publics locaux	2
Le Mot du Maire	3
L'État Civil de l'Année 2010	4
Délibérations du Conseil Municipal	5
Vie pratique - Démarches administratives	6
Repas de Noël et la Semaine de rencontres des Seniors	7
Dossier : Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le SCoTAS	8 - 11
Reportage : Festivités estivales de l'année 2010	12-13
La minute écolo : Semaine européenne « Réduisons nos déchets »	14
L'Abbé Gérard NIRRENGARTEN, notre curé	15
Informations générales	16
Rétrospective des travaux	17
Les associations locales	18-19
L'agenda	20

Horaires d'ouverture au public de la mairie

Lundi, mardi

et vendredi : 8H -11h30

Mercredi : Fermée

Jeudi : 8H -11H30 14H -16H30

Le secrétariat est joignable l'après-midi par téléphone.

3 rue de la mairie 57410 PETIT-REDERCHING

Tél. : 03 87 09 80 78 Fax : 03 87 09 79 25

Courriel : mairie.petitrederching@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture du syndicat d'eau et d'assainissement de la Bickenalbe

Jeudi : 14H - 16H

au 1er étage de la mairie de Petit-Réderching

Le mardi et mercredi après-midi, une permanence téléphonique est assurée de 14H à 16H.

Tél. : 03 87 09 81 80

Bibliothèque municipale

Lundi : Fermée

Mardi : 16H -19H

Mercredi : 13H30 -18H

Jeudi : 16H -18H

Vendredi : 16H -18H

10 rue des Ecoles - Tél. 03 87 28 81 69

Communauté de communes de Rohrbach-Lès-Bitche

Rue des Sports 57410 ROHRBACH LES BITCHE

Tél. : 03 87 09 88 51

Loisirs Jeunesse

Tél. : 03 87 09 85 26

Courriel : loisirs.jeunesse57@orange.fr

Déchetterie

Plate-forme de Rohrbach-Lès-Bitche

Z.A intercommunale à Rohrbach Les Bitche

Horaires d'ouverture :

Lundi : Fermé le matin 13H-17H

Mardi à Vendredi : 10H-12H 13H-17H

Samedi : 9H-12H 14H-17H

La fibre optique - Tubéo

Syndicat des communes du Pays de Bitche

38 rue du Colonel Teyssier BP 80043

57232 BITCHE CEDEX

Tél. : 03 87 06 10 40

Courriel :

syndicat@paysdebitche.fr



Le Mot du Maire

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le temps passe et nous voilà déjà en 2011. Nous arrivons à mi parcours de notre mandat et lorsque nous faisons le bilan de nos actions, nous constatons qu'un bon nombre de nos projets ont déjà été concrétisés.

L'année écoulée était particulièrement riche en évènements, à savoir, la commémoration du 65^{ème} anniversaire de la Libération de notre village, l'accueil de nos amis charentais ainsi que l'inauguration de notre nouveau foyer socioculturel et ateliers.

Les travaux connexes dans le cadre du remembrement sont arrêtés et seront finalisés dès l'apparition des beaux jours.

Le plan local d'urbanisme est toujours dans sa phase d'étude et de concertation publique. Fidèles à nos principes, c'est dans le dialogue et l'ouverture que nous avancerons.

Nous ne perdons pas de vue qu'à travers notre rôle d'élu, l'engagement est notre quotidien et que tous ensemble nous devons former un rempart à la crise. Cette nouvelle année sera une année de transition avant le démarrage des grands chantiers à partir de 2012.

A cet effet, nous procéderons à l'étude de l'aménagement qualitatif de la traversée du Meyerhof qui sera réalisé en deux tranches. Une première, allant de l'entrée du village par Rohrbach-Lès-Bitche jusqu'au parking de la Gare avec le remplacement des conduites d'eau, l'amélioration du réseau d'assainissement, l'effacement des réseaux secs et l'aménagement du parking de la gare.

La deuxième étude portera sur la réhabilitation et la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, du bâtiment de la mairie qui nous permettra de vous accueillir dans de meilleures conditions.

Par ailleurs, face à une augmentation constante du coût des énergies, nous réaliserons un diagnostic énergétique sur l'ensemble de nos bâtiments communaux afin de pouvoir établir un programme de travaux d'amélioration.

Tous ces travaux seront réalisés dans le même souci, à savoir une gestion rigoureuse avec la recherche de financements auprès de l'ensemble de nos partenaires institutionnels.

L'année 2011 sera également l'année de la création du site Internet qui vous permettra de suivre en permanence l'actualité de votre commune.

Le Conseil Municipal s'est également mobilisé pour le maintien de notre gare. Une motion de soutien de la ligne Bitche-Sarreguemines-Metz sera adressée aux instances compétentes.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture de ce nouveau bulletin communal.

Armand NEU,
Maire de PETIT-REDERCHING



Rédaction

Directeur de la rédaction et de la publication :
Armand NEU, Maire de Petit-Réderching

Comité de rédaction :
Associations locales, Véronique METZ, Marie-Jeanne SCHULLER, Eliane STAEHLE, Francis PETRAZOLLER, Raymond GROMCZYK, Dominique FINKLER, Henri OLIGER, Mylène MARTINO

Crédits photos : DF, LW, GF, GH, MM, associations locales

Diffusion gratuite

Imprimé en 700 exemplaires

Druckerei GABRIEL à PIRMASENS

L'Etat Civil

ANNEE 2010

Le Maire a célébré le 15 août 2010 le premier baptême civil d'Auriane NEU née le 14 décembre 2009, fille d'Eric NEU et d'Alice DAUGS



Naissances

Théo né le 03 mars 2010 à SARREGUEMINES

fils de Pierre HUDER et de Stéphanie GIRARDIN

Céleste né le 01/04/2010 à HAGUENAU
 fils de Frédéric REBEL et de Estelle BURLETT

Nathan né le 29/04/2010 à SCHILTIGHEIM
 fils de Daniel ESCHENBRENNER et de Alexandra FIERLING

Thomas né le 03/05/2010 à SARREGUEMINES
 fils de Christophe KLEIN et de Elodie NEU

Anaïs née le 04/05/2010 à SARREGUEMINES
 fille de David BEHR et de Emmanuelle GROSS

Judith née le 25/06/2010 à SARREGUEMINES
 fille de Guillaume STOCK et de Sophie MEYER

Lisa née le 13/07/2010 à SARREGUEMINES
 fille de Maurice WINTENBERGER et de Aurélie STENGER

Leyla née le 23/07/2010 à HAGUENAU
 fille de Tevfik USLU et de Canan BOZKURT

Maximilien né le 22/09/2010 à SARREGUEMINES
 fils de Nicolas FATH et de Elisabeth CORDARY

Timéo né le 23/09/2010 à SARREGUEMINES
 fils de Roland HUY et de Elodie ISEL

Evan et Jules nés le 17/10/2010 à SARREGUEMINES
 fils de Serge REICHL et de Jenny SIEGEL

Emelie née le 05/11/2010 à SARREGUEMINES
 fille de Roland KENNEL et de Isabelle NEU

Lina née le 07/11/2010 à SARREGUEMINES
 fille de Franck FISCHER et de Séverine BIACHE

Lilly née le 20/12/2010 à SARREGUEMINES
 fille de Emmanuel KIRSCHWING et de Emmanuelle BULLEGAS

Lara née le 30/12/2010 à SARREGUEMINES
 fille de Eric SCHOENHENTZ et de Elodie ZIMMER



Mariages

Le 27/02/2010
 Yannick CORDARY et Vanessa WALTER,

Le 19/06/2010
 David COUDERT et Laura BINGER

Le 24/07/2010
 Antoine STEINER et Delphine DORÉ

Le 14/08/2010
 Patrice HOELLINGER et Sabrina DRECHSLER

Le 28/08/2010
 Laurent MEHLINGER et Sandrine MAYER

Le 30/12/2010
 Camille KREBS et Romana SCHERRER



Décès

Le 15/01/2010 à HAGUENAU
 Marie Odile LORBACH veuve COLLIN,
 âgée de 74 ans

Le 26/03/2010 à STRASBOURG
 Marie Josèphe KUHN épouse BOUR, âgée de 55 ans

Le 14/04/2010 à SARREGUEMINES
 Jean Marie GUIGNARD, âgé de 82 ans

Le 16/05/2010 à BITCHE
 Marie Alice DEMMERLE veuve COLLIN, âgée de 96 ans

Le 15/06/2010 à SARREGUEMINES
 René BOUR, âgé de 88 ans

Le 06/07/2010 à PETIT-REDERCHING
 Yvette FATH épouse PHILIPP, âgée de 46 ans

Le 11/10/2010 à PETIT-REDERCHING
 Marie Thérèse BACH veuve MULLER, âgée de 88 ans

Le 02/11/2010 à SARREGUEMINES
 Emile NEU, âgé de 85 ans

Le 07/12/2010 à PETIT-REDERCHING
 Marie Antoinette KOFLER veuve KIRSCHNER,
 âgée de 84 ans

Les Délibérations du Conseil Municipal

Les délibérations du second semestre 2010 :

VENTE DE TERRAINS AU LOTISSEMENT

Lot n° 1 : 7,14 ares à Monsieur WEINLAND Francis, d'Enchenberg,

Lot n° 7 : 11,15 ares à Monsieur BETSCH Raphaël et Mademoiselle BEHR Jessica, de Soucht,

Lot n° 15 : 12,30 ares à Monsieur BERTRAND Fabien et Mademoiselle FERS Elodie de Petit-Réderching.

VERGER ÉCOLE

Montant du projet :

Fourniture de diverses espèces végétales : 841,88 € H.T., soit 918,99 € T.T.C.

Analyse de sol : 85,05 € H.T., soit 101,72 € T.T.C.

soit un coût total de 926,93 € H.T. (1108,61 € T.T.C.). Une demande de subvention auprès du Conseil Général a été sollicitée.

FOYER SOCIOCULTUREL ET ATELIERS – AVENANTS

Des travaux supplémentaires ont été nécessaires qui portent le marché à 751 781,47 euros, soit une augmentation de 1,6 % par rapport au montant initial.

DESSERTE DE LA FORÊT COMMUNALE

Le projet comporte l'exécution d'un programme de travaux dont le devis s'élève à

la somme de 66 500 € H.T. subventionnable au taux de 70 % (46 550 €).

PLAN LOCAL D'URBANISME ADOPTION DU PADD

Le PADD avec ses orientations générales qui le constituent, a été approuvé par 16 voix. Les orientations retenues sont les suivantes :

- Le maintien d'une progression douce de la population ;
- L'amélioration de l'attractivité de Petit-Réderching et la conservation d'un cadre de vie agréable ;
- L'affirmation du cœur du village ;
- Une urbanisation raisonnable et raisonnée.

CONCLUSION D'UN BAIL RURAL SUR UN TERRAIN COMMUNAL

Le conseil municipal a décidé de conclure un bail rural, sur la parcelle cadastrée section 16 n° 599, d'une contenance de 1 ha 09 a 29 ca, avec Monsieur BACH Léon, GAEC du KAPPELENHOF pour un montant annuel de location de 75 €/ha, avec une clause de révision sur la base de l'indice national des fermages.

ACQUISITION D'UN CINÉMOMÈTRE - DEMANDE DE SUBVENTION

Le conseil municipal a décidé d'installer des cinémomètres aux entrées de l'agglomération, afin de réduire la vitesse des véhicules. L'acquisition de ce matériel s'élève à 8 030 eu-

ros H.T., soit 9 603,88 euros T.T.C. Des demandes de subvention ont été faites auprès du Conseil Général et des parlementaires.

CRÉATION D'UN ESPACE CINÉMAIRE

Le conseil municipal a décidé de reconduire le projet de création d'un espace cinénaire pour un montant de 22 000,00 € H.T., soit 26 312 € T.T.C. Des demandes de subvention ont été faites auprès de l'Etat et des parlementaires.

ADHÉSION DU SYNDICAT DES COMMUNES DU PAYS DE BITCHE AU SYNDICAT MIXTE NUMÉRIQUE DE COMMUNICATION AUDIOVISUELLE (SMNCA)

Le conseil municipal a décidé d'autoriser le Syndicat des Communes du Pays de Bitche à adhérer au Syndicat Mixte Numérique de Communication Audiovisuelle.

AFFICHAGE MUNICIPAL :

Afin d'améliorer l'accès aux informations municipales, deux tableaux d'affichage ont été installés à l'entrée de la mairie. Vous pourrez ainsi prendre connaissance des actualités administratives de la commune à tout moment de la journée.

Le syndicat d'eau et d'assainissement de la Bickenalbe



Inspection caméra

Qu'est-ce que l'inspection télévisée ?

De nos jours, les réseaux d'assainissement peuvent faire l'objet d'inspection télévisée. Une vraie révolution technologique ! Grâce à une caméra vidéo, l'ensemble du réseau peut être contrôlé. Le syndicat peut ainsi améliorer l'entretien du réseau et

faire de la maintenance préventive du réseau.

Au cours du dernier semestre, le Syndicat d'Eau et d'Assainissement de la Bickenalbe a procédé au curage du réseau d'assainissement dans diverses rues de la localité. Des inspections télévisées ont également été effectuées pour s'assurer de l'état de la canalisation. Suite à ces travaux, deux points critiques ont été relevés :

Des fraisages de conduite ont été nécessaires rue de Hoelling et rue de la Paix où des racines avaient bouché l'intégralité du réseau. Dans la rue de la Colline, le réseau était obstrué par des débris.

L'inspection télévisée permettra ainsi d'éviter des désagréments à l'intérieur de l'habitat.

Démarches administratives

Pour vos démarches administratives, notez les nouveautés :

Pièces à fournir pour l'obtention d'une Carte Nationale d'Identité :

- Formulaire de demande disponible en mairie
- L'ancienne Carte Nationale d'Identité plastifiée
- Lors d'une première demande de titres d'identité, fournir l'acte de naissance (à demander au lieu de naissance)
- 2 photos d'identité identiques 35 x45 mm
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture de téléphone, d'eau ou d'électricité)
- Copie de la carte d'identité du père ou de la mère pour une demande de Carte Nationale d'Identité pour un mineur.

Perte ou vol

En cas de perte ou de vol de votre carte d'identité, vous devez produire une déclaration de perte ou de vol et accompagner votre demande d'un timbre fiscal de 25 euros.



Il vous est à présent possible de renouveler un passeport sur présentation de votre carte d'identité plastifiée.

Les mairies de Bitche et Sarreguemines établissent à présent vos passeports.

Mairie de Sarreguemines 2 rue du Maire Massing
57200 Sarreguemines Tél. 03 87 98 93 00

Mairie de Bitche 31 rue du Maréchal Foch 57230 Bitche
Tél. 03 87 96 00 13

Pièces à fournir pour l'obtention d'un passeport :

- Formulaire de demande disponible en mairie
- La Carte Nationale d'Identité plastifiée ou le passeport biométrique
- Lors d'une première demande de titres d'identité, fournir l'acte de naissance (à demander au lieu de naissance)
- 2 photos d'identité identiques 35 x45 mm
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois (facture de téléphone, d'eau ou d'électricité)
- Timbres fiscaux : 86 euros (photos fournies) ou 89 euros (photos réalisées en mairie)

Les Seniors à l'honneur

Le repas de Noël des Seniors

Rappelons-nous, la commune était parée de son manteau blanc et c'est ce dimanche 19 décembre que le Conseil municipal a accueilli les personnes de 65 ans et plus pour partager un repas exceptionnel préparé par le restaurant Yvette et Pascal FRANTZ. Le menu était parfaitement adapté aux conditions climatiques : Pot au feu et ses crudités.

Le Maire souhaita la bienvenue à l'ensemble des seniors, aux conseillers municipaux et au personnel communal avant de relater les événements marquants de l'année.

Il donna ensuite la parole à notre curé l'abbé

NIRRENGARTEN qui souhaita un Joyeux Noël et surtout une bonne santé à tous les participants. Il raconta quelques blagues en guise d'« apéritif » et la formation Adriano assura l'ambiance musicale et festive. Nos félicitations vont tout droit à l'assemblée très nombreuse qui s'est déplacée malgré la météo capricieuse.

Ce moment de l'année est aussi l'occasion de se retrouver et échanger des souvenirs et anecdotes. Quelques chants de Noël ont été entonnés et le groupe Edelweiss a su nous entraîner dans leurs danses rythmées au courant de l'après-midi.

Semaine de rencontres des Seniors

Tout comme l'année dernière, la municipalité a organisé une **semaine de rencontres pour les seniors**. Il s'agit d'un programme d'animation qui s'adresse aux habitants de la commune âgés de 60 ans et plus.

Le lundi 7 février a eu lieu une réunion d'information sur le thème de la mémoire. Deux assistantes sociales du service social de la Carmi-Est et un médecin gériatre de l'hôpital Robert PAX ont animé une séance intitulée « comment préserver et peiper sa mémoire ». Les personnes désireuses de participer à des tests plus approfondis ont pu s'inscrire à l'issue de cet exposé. Ces séances se dérouleront cet automne. Un goûter a été servi à l'issue de cette réunion.

Le mercredi 9 février, 62 personnes étaient présentes pour déguster les « Dampfndel ».



L'après-midi s'est déroulée dans une ambiance très cordiale. La soupe de légumes et les « Dampfndel » furent très appréciés.

Après le repas, ceux qui le souhaitaient, ont participé à des jeux de société et de cartes proposés par le club des seniors, le tout dans la bonne humeur.

Le vendredi 11 février, 36 personnes dont certaines âgées de plus de 80 ans se sont retrouvées pour une belle promenade à travers le village. Sous la conduite de Laurence et Florence, la petite troupe a fait une ballade de 4 kms. Après une pause bien méritée, autour de café, vin chaud et gâteaux, le groupe est retourné à la salle communale.

Après les fêtes et pour oublier la grisaille d'un hiver interminable, cette semaine de rencontres a permis des retrouvailles bien sympathiques. Nous espérons vous retrouver nombreux l'année prochaine.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Les études relatives à la révision du POS (Plan d'Occupation des Sols) en PLU (Plan Local d'Urbanisme) ont été lancées en mars 2009. Après le diagnostic territorial établi, divers scénarii ont été proposés pour arrêter des orientations d'aménagement pour les années à venir.

Où en sommes-nous ?

Après la phase de présentation du diagnostic territorial par le bureau d'étude, avait lieu le débat d'orientation du plan d'aménagement et de développement durable (PADD) lors de la réunion du conseil municipal en date du 8 novembre 2010.

Selon les modalités de concertation inscrites dans la délibération du conseil municipal, une réunion publique a été organisée le 21 décembre 2010 à la salle socioculturelle à laquelle 70 personnes ont assisté. Lors de cette réunion, la population a pu prendre connaissance du contenu des différentes phases du PLU, à savoir : le diagnostic territorial, le plan d'aménagement du développement durable et le plan de zonage. La réunion publique était suivie le 4 janvier 2011 d'une réunion de présentation du projet aux personnes publiques associées, (Direction Départementale des Territoires de la Moselle et de l'arrondissement de Sarreguemines, le Conseil Général de la Moselle, le Conseil Régional de Lorraine, la Chambre d'agriculture, etc.). Le projet de PLU n'a pas appelé d'observations spécifiques et a été accepté globalement dans sa forme actuelle.

Le PADD, le projet de règlement, les plans provisoires et un registre d'observations sont à la disposi-



tion de la population en mairie.

Le Plan Local d'Urbanisme et donc le Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui en constitue le cœur, doit respecter les objectifs et principes énoncés aux articles L. 110 et L. 121-1 du Code de l'Urbanisme, à savoir les principes d'équilibre, de diversité et de mixité sociale, de préservation, dans le respect des objectifs du développement durable fixés par le Grenelle de l'Environnement.

Le projet communal se décline de la manière suivante :

Sur la base de l'analyse de l'état initial du site et du diagnostic socio-économique et pour le devenir de la commune en matière d'aménagement de l'espace et de préservation des équilibres, le projet communal s'appuie sur quatre grands axes :

1. **Maintenir une progression douce de la population,**
2. **Améliorer l'attractivité de Petit-Réderching et conserver un cadre de vie agréable,**
3. **Affirmer le cœur du village,**
4. **Une urbanisation raisonnable et raisonnée.**

1	Délibération du Conseil municipal prescrivant l'élaboration d'un PLU	☒	Conseil municipal du 24 juin 2008
2	Phases d'études : diagnostic, orientations, réalisation du PADD	☒	Juillet - septembre 2010
3	Débat sur le PADD	☒	Conseil municipal - octobre 2010
4	Concertation auprès de la population	☒	Réunion publique - 20 décembre 2010
5	Finalisation du projet et consultation des services de l'Etat et Personnes Publiques Associées (PPA)	☒	Étape actuelle - concertation auprès de la population et des PPA
6	Enquête publique auprès de la population	☒	Prévue courant automne 2011
7	Approbation du PLU	☒	Conseil municipal fin 2011

Calendrier donné à titre indicatif selon l'avancement du projet

Les orientations d'aménagement retenues :

Axe 1 : Maintenir une progression douce de population

- Une population d'environ 1900 habitants
- Permettre de construire aux jeunes du village et aux nouveaux arrivants souhaitant s'installer à Petit-Réderching

Axe 2 : Améliorer l'attractivité de Petit-Réderching et conserver un cadre de vie agréable

- Conserver le caractère et l'ambiance rurale du village
- Préserver et valoriser le patrimoine vernaculaire



- Préserver un paysage urbain remarquable et renforcer la qualité du cadre de vie
- Conserver la vie économique locale

Axe 3 : Affirmer le cœur du village

- Favoriser la densité et la mixité du centre
- Privilégier le caractère regroupé du village

Axe 4 : Une urbanisation raisonnable et raisonnée

- Des limites durables au développement du village

- Limiter la consommation d'espaces agricoles et naturels
- Favoriser une mixité urbaine pour répondre à la mixité des demandes
- Aménager des espaces publics de qualité

Prochaines étapes :

- Le PLU sera arrêté par délibération du Conseil Municipal: cette étape marque, en amont de l'enquête publique, la fin de la concertation de la population, un bilan de cette concertation doit d'ailleurs être tiré à ce moment. Puis le projet de PLU est envoyé pour 3 mois en consultation chez les personnes publiques associées (PPA). Les éventuels avis de ces PPA devront être joints au dossier d'enquête publique.
- Une fois cette période de consultation terminée, le projet de PLU est soumis à enquête publique.
- Après l'enquête publique, une nouvelle réunion en mairie est provoquée, pour modifier

éventuellement le projet de PLU en fonction des requêtes déposées à l'enquête publique et des avis des PPA durant la période de consultation en amont. En effet, entre le moment où le projet de PLU est arrêté et l'enquête publique, le PLU ne peut plus être modifié. Si les modifications post-enquête publiques sont trop importantes, il faudra ré arrêter le projet de PLU, refaire la période de consultation des PPA et une concertation de la population, avant de repasser ce nouveau projet à enquête publique.

- A l'issue de cette réunion, le PLU prêt à être approuvé est préparé pour approbation

par DCM. Après envoi du dossier de PLU approuvé par la commune en préfecture, et réalisation des mesures de publicité, le PLU entre en vigueur et devient opposable aux tiers.

Le dossier du PLU et un registre sont à votre disposition en mairie pour consigner vos observations au fur et à mesure de l'avancement des études.

Nous vous tiendrons régulièrement informés de l'avancement de nos travaux et nous restons à votre disposition pour vous recevoir et en discuter avec vous en mairie.

Le Schéma De Cohérence Territoriale (scot)

Cet article fait le point sur l'avancement des études et des travaux menés pour la réalisation du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Arrondissement de Sarreguemines.

Document d'urbanisme à la taille de l'arrondissement auquel la commune de Petit-Réderching devra se conformer en matière de politique urbanistique. En d'autres mots, le Plan Local d'Urbanisme doit obéir aux directives émises par le SCoT de l'arrondissement de Sarreguemines (SCoTAS) dans les domaines tels les déplacements, la qualité de vie, l'environnement, etc.

A travers l'entretien de M. Roland ROTH, l'évolution et les orientations de ce document d'urbanisme vous sont présentés.



« Le SCOT de l'Arrondissement de Sarreguemines, qui vient de finaliser son diagnostic et son Etat Initial de l'Environnement, est actuellement entré dans une nouvelle phase d'élaboration : le Projet d'Aménagement et de Développement Durables qui devra exposer le projet politique d'aménagement du territoire. »

Roland Roth, Président du Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines.

▼ Quel est l'intérêt du SCoT sur le Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines ?

Roland Roth : Le SCoT aura vocation à poser les grandes lignes de l'aménagement du Pays de l'Arrondissement de Sarreguemines, en accord avec les orientations de la loi Grenelle 2. Celle-ci prévoit, entre autre, d'**analyser la consommation du foncier sur les 10 dernières années**, afin de mettre à jour les espaces d'urbanisation importants, les caractéristiques de l'urbanisation... Cette analyse servira de support à la réflexion d'installation de nouvelles infrastructures par exemple...

▼ Comment fonctionne le SCoT ?

R.R. : Le Syndicat Mixte du SCOT de l'Arrondissement de Sarreguemines est représenté par une instance politique composée de **56 élus** du territoire. Il s'agit du **Conseil syndical**. Toutes les décisions relatives au SCoT sont validées par le Conseil syndical (qui fonctionne sur les mêmes principes qu'un conseil municipal).



▼ Quels sont les premiers éléments qui ressortent des travaux engagés par le SCoTAS ?

R.R. : Le territoire du SCoTAS se compose de secteurs géographiques aux caractéristiques très différentes. De ce fait, les enjeux du territoire ne seront pas uniformes sur l'ensemble du territoire. Par exemple, l'est du territoire, rural et forestier, abrite une large zone de biodiversité très riche.

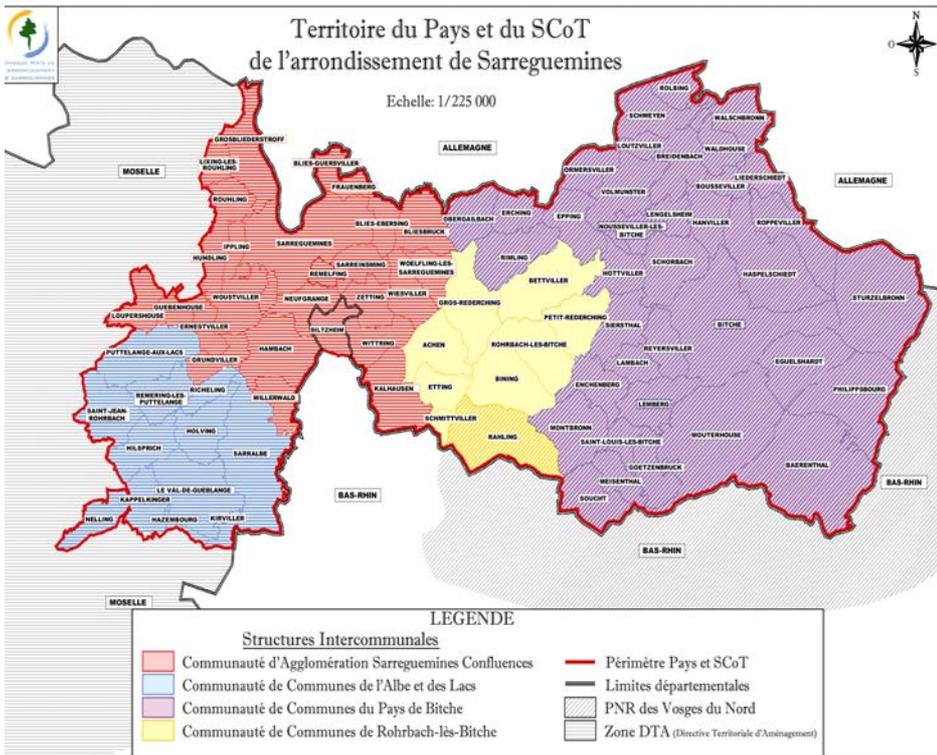
Sur l'Ouest du territoire, plus urbain et industriel, plusieurs zones d'intérêt écologique sont protégées. Il s'agira, dans le cadre du SCoT, de prévoir des **continuités écologiques** (des trames verte et bleue) entre les zones concernées, malgré les zones urbaines ou les infrastructures très présentes (autoroute, zones industrielles...).

▼ Qu'est ce qu'un SCoT ?

Un SCoT, ou **Schéma de Cohérence Territoriale**, est un **document d'urbanisme stratégique** qui s'applique à l'échelle d'un bassin de vie.

Il est, pour les communes et intercommunalités de son territoire, un document de référence dans les différentes politiques qu'elles mettent en œuvre (habitat, transports, environnement...).

Il définit en effet, dans une logique de développement durable, des objectifs en matière d'urbanisme, d'habitat, de développement économique, de loisirs, de déplacements des personnes et des marchandises, d'implantations industrielles et commerciales, etc.



▼ Qui pilote le SCoT ?

Le SCoT de l'Arrondissement de Sarreguemines (SCoTAS) est piloté par le **Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines**, dont les membres sont :

- la Communauté d'Agglomération Sarreguemines Confluences,
- la Communauté de Communes de Rohrbach-Lès-Bitche,
- la Communauté de Communes du Pays de Bitche,
- la Communauté de Communes de l'Albe et des Lacs.

Le SCoTAS concerne **83 communes mosellanes** et **1 commune bas-rhinoise** (Siltzheim) pour 101 071 habitants (Insee, 2007).

▼ Quelles sont les prochaines étapes ?

R.R. : Le SCOT de l'Arrondissement de Sarreguemines vient de finaliser actuellement son **diagnostic** et son **Etat Initial de l'Environnement**. Ainsi, 2011 sera l'année de formalisation du projet politique (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) : c'est-à-dire, la mise en avant des enjeux d'aménagement pour le territoire, et les orientations d'aménagement souhaitées par les élus du pays de l'Arrondissement de Sarreguemines.

Viendra ensuite la **traduction réglementaire** de ces orientations politiques dans le Document d'Orientations et d'Objectif, qui sera opposable aux documents locaux d'urbanisme.



▼ Et après le SCoT ?

R.R. : Une fois le SCoT approuvé, les communes et intercommunalités devront prendre en compte ses orientations dans leurs documents d'urbanisme. Dès l'entrée en vigueur du SCoT, les communes auront 3 ans pour **mettre en compatibilité leur Plan local d'urbanisme ou cartes communales avec les orientations du SCoT** : la mise en compatibilité signifie que les documents d'urbanisme locaux ne doivent pas être opposés ou en contradiction avec le SCoT.

Par exemple, si le SCoT identifiait des zones à **risque** (d'inondation, technologiques...), il pourrait prescrire des périmètres de non constructibilité autour de ces zones. Les communes devraient alors respecter ces prescriptions dans leur PLU.



▼ Pour plus d'informations sur le SCoT :

Syndicat Mixte de l'Arrondissement de Sarreguemines
99, rue du Maréchal Foch – 57200 Sarreguemines
Tél. : 03.87.28.30.57

www.syndicat-mixte-sarreguemines.org

Source: SMAS, février 2011

Festivités Estivales 2010

Du 28 juillet au 2 août 2010,
la commune a accueilli
une délégation charentaise.

10^e Anniversaire du Jumelage Saint Palais du Né - Petit-Réderching

La commune de Petit-Réderching est liée historiquement à la commune de Lachaise et de St Palais du Né, où une partie de notre population a trouvé refuge au cours de l'année 1939.

Malgré les conditions difficiles, des liens durables et sincères se sont tissés entre les deux populations, certains se sont même mariés, des enfants sont nés, d'autres sont restés dans leur commune d'accueil et en 1992, soit 53 ans après, fut signée la première charte de jumelage entre une commune charentaise, en l'occurrence la commune de Lachaise et la commune de Petit-Réderching.

Depuis cette date, des échanges réguliers ont eu lieu entre les communes jumelées et c'est le 06 août 2000 que fut célébré le jumelage entre



Petit-Réderching et St Palais du Né.

Pour concrétiser l'union de nos deux villages, l'impasse St Palais du Né a été inaugurée officiellement le 30 juillet 2010, cérémonie à laquelle ont assisté 85 charentais.

Un nouveau rendez-vous est d'ores et déjà pris en Charentes en 2012, pour fêter le 20^{ème} anniversaire du jumelage avec la commune de Lachaise.

TOUT UN PROGRAMME ...

Mercredi 28/07/2010 :

Arrivée du bus vers 19H30. Accueil et repas en commun avec les familles d'accueil.

Jeudi 29/07/2010 :

Après une grâce matinée, l'après-midi a été consacrée à la visite du Moulin d'Eschviller, de la scierie et du sentier botanique.

Vendredi 30/07/2010 :

Eric et Robin du Ranch des Bisons nous ont accueilli pour observer et avoir de nombreuses explications sur les bisons.

Point fort de notre rencontre, ***l'inauguration de l'Impasse Saint Palais du Né*** qui a marqué le 10^e anniversaire de notre jumelage. Un moment d'émotion mais également un signe de notre lien historique avec nos amis charentais. S'en est suivie l'inauguration du foyer socioculturel et de la remise des distinctions honorifiques aux élus et au personnel communal.



Samedi 31/07/2010 :

Au programme du samedi : Une excursion en Alsace avec visite guidée du Mont Saint-Odile et dégustation dans une cave vinicole au retour.

Dimanche 1er/08/2010 :

Après la messe dominicale, une choucroute garnie a été servie à la salle socioculturelle puis les associations locales et Gilbert STRAUCH ont animé l'après-midi. L'apéritif a été offert par nos amis charentais.



Lundi 02/08/2010, non sans émotions, la délégation charentaise a repris la route avec de nombreux souvenirs.

Un grand MERCI aux familles d'accueil,
aux restaurateurs et à toutes les personnes qui
ont contribué à la réussite de cette rencontre.

Inauguration de l'atelier municipal et du Foyer Socioculturel



Le 30 juillet 2010, en présence de nos amis charentais et de nombreuses personnalités, avait lieu l'inauguration

du foyer socio culturel et ateliers ainsi que l'Impasse Saint Palais du Né dans le nouveau lotissement Bellevue.

Construit en prolongement de la salle polyvalente existante, sur un terrain appartenant déjà en grande partie à la commune, nous avons essayé d'intégrer ce nouveau bâtiment dans le paysage, en respectant le site et l'histoire du lieu tout en privilégiant des matériaux écologiques comme le bois pour l'ossature et le bardage.

Dans un souci de maîtrise des coûts nous avons voulu regrouper sous un même toit des salles de réunion, de rangement et un atelier.

Le cadre ainsi créé se veut innovant, et l'existence de ces salles suscitera un désir de rencontres et manifestations diverses.

Et puis, au-delà de cet aspect ludique et culturel, qui est une des vocations de cet équipement, ce bâtiment servira surtout à maintenir les liens so-

ciaux existant entre les habitants, à travers les manifestations organisées par les associations, premières

utilisatrices de cet équipement. C'est tout le village qui en sera bénéficiaire et même au-delà, car ce sont toutes les personnes qui seront rassemblées dans ce lieu qui profiteront des activités organisées par nos associations.

La vie associative a toujours été très importante à Petit-Réderching, et même si certaines associations se sont dissoutes, d'autres ont émergé et n'ont jamais démenties le dynamisme de notre population.

PLAN FINANCIER :

Montant total des travaux : 629 472 €uros

Subventions octroyées :

Etat :	139 600 €
Conseil Régional :	150 000 €
Conseil Général :	165 000 €
Réserve parlementaire - LETT Céleste :	5000 €

L'opération a été subventionnée à hauteur de 72 %.



Distinctions honorifiques : Maires et Adjointes honoraires

Lors de la fête de l'inauguration du foyer socioculturel et de l'Impasse Saint Palais du Né, c'était un honneur pour tout le conseil municipal de notre village de célébrer la nomination des maires et adjoints honoraires. En effet, en présence de nos amis charentais et de nombreuses personnalités, le Maire a eu le plaisir de remettre à ces personnalités méritantes qui ont marqué la vie de notre village, le titre de :

Maire honoraire à :

Monsieur Armand KIRSCH, adjoint au maire de 1971 à 1983, puis maire de 1983 à 1989

Et à

Monsieur Roland KOFLER, adjoint au maire de 1983 à 1989, puis maire de 1989 à 2008,

Maire adjoint honoraire à :

Monsieur Léopold DERR, conseiller municipal de 1971 à 1989 et de 1995 à 2008 et adjoint au maire de 1989 à 1995,

Monsieur Victor SCHAEFER, conseiller municipal de 1971 à 1989, puis adjoint au maire de 1983 à 1995,

Madame Marie-Andrée DANNENHOFFER, conseillère municipale de 1990 à 1995, puis adjointe au maire de 1995 à 2008,

Monsieur Gérard STEINER : conseiller municipal de 1983 à 1995, puis adjoint au maire de 1995 à 2008,

Monsieur Joseph CORDARY : conseiller municipal de 1989 à 2001, puis adjoint au maire de 2001 à 2008.



La Minute Ecolo



La semaine européenne « Réduisons nos déchets »

Chaque année au mois de novembre, est organisée la Semaine Européenne de la Réduction des Déchets. A cette occasion, il est présenté des gestes simples qui peuvent améliorer la réduction des déchets au quotidien.

LES ECO-GESTES



Le principe de cette semaine est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets que nous produisons et de donner des clés pour agir au quotidien. Elle s'adresse aussi bien aux institutions et collectivités qu'aux scolaires et grand public.



Au niveau local, deux évènements contribuent à la démarche écocitoyens:

L'organisation de l'opération « Nettoyons la nature » par l'école maternelle et le Nettoyage de Printemps organisé par la commune et le SYDEME pour les élèves de l'école élémentaire.

Nouvelle dotation en sacs multiflux

Les 13 et 15 avril 2011
de 14H30 à 19H30
à la salle polyvalente.

La quantité de déchets a doublé en 40 ans !

Chacun d'entre nous produit en moyenne **390 Kg par an de déchets** dans les poubelles et containers de tri auxquels s'ajoutent les 200 Kg par an qui sont apportés en déchèteries.

La réduction des déchets permet de réduire la consommation de ressources non renouvelables, de limiter les rejets en Gaz à Effet de Serre (GAS), et au niveau local d'avoir moins recours à l'incinération ou à l'enfouissement et surtout de maîtriser les coûts liés à la gestion des déchets (collecte, incinération, stockage).

Un engagement national

La campagne Nationale intitulée « Réduisons nos déchets, ça déborde » sensibilise les citoyens français depuis quelques années.

Afin de répondre à cet enjeu clé en termes d'environnement, de protection de la planète, de santé et d'économie que représente la réduction des ordures ménagères, le Grenelle Environnement a fixé 2 objectifs chiffrés pour la période 2008-2012 :

- Réduire notre production des déchets de 5 Kg par an et par habitant sur 5 ans;
- Diminuer de 15 % les déchets destinés à l'enfouissement ou à l'incinération à l'horizon 2012.

Chaque geste compte, à vous d'adopter les vôtres !

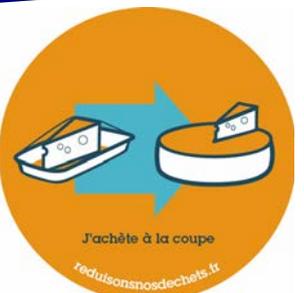
Nous pouvons tous agir de manière concrète et systématique.

Comment ?

Mieux acheter, c'est penser aux déchets futurs dès l'étape du choix du produit, en privilégiant les produits ayant moins d'emballage et ceux qui sont réparables et rechargeables, c'est acheter d'occasion, voire emprunter ou louer.

Mieux utiliser, c'est réduire la quantité des produits utilisés en respectant les doses prescrites et en privilégiant les produits réutilisables.

Moins jeter, c'est prolonger la durée de vie des produits, donner ou vendre ce dont on ne se sert plus, composter ses déchets organiques, ...



Vie paroissiale



Je vous remercie pour votre accueil en Septembre 2010. Merci aussi pour l'accueil de Sébastien PETITJEAN. C'est dans un esprit de simplicité et de proximité que je souhaite vivre avec vous mon ministère de prêtre.

Je souhaite créer progressivement avec vous des relations d'écoute et de partage mutuel. Depuis, j'ai essayé de créer des liens lors des permanences, des visites et des célébrations. J'essaie de vivre ma foi au milieu de vous comme un pasteur qui souhaite conduire à l'Évangile et accueillir tout le monde.

Je me présente à vous en quelques lignes :

Née le 14 Juillet 1963, j'ai vécu ma jeunesse à Soucht. Je suis rentré à 18 ans au Grand Séminaire de Nancy en 1981 pour 2 années de philosophie et de théologie.

En Août 1983 : service militaire à Strasbourg, puis une année comme coopérateur au Togo en Afrique. Belle expérience d'ouverture et de dépaysement. De 1985 à 1989, j'étais séminariste à Metz et une année diacre à Thionville. J'ai été ordonné en 1989 à la cathédrale de Metz. Puis j'ai passé 8 années comme prêtre à Forbach. J'y ai animé une grande aumônerie de jeunes.

Belle expérience créative et éducative auprès des jeunes en lycée et dans les cités de Forbach. Depuis 1997 je suis aumônier du collège-lycée saint Augustin de Bitche, où vivent toute la semaine, 250 internes. Forte expérience pour un prêtre.

J'ai été envoyé à Reyersviller en 1997, avec l'objectif d'y faire en plus de la paroisse un pôle de rencontre pour les jeunes. Un groupe scouts et guides de France a été lancé. En l'an 2000, j'ai rajouté les paroisses de Siersthal et Lambach. Le 3 septembre 2010, j'ai été nommé curé de la communauté de paroisses Saint Wendelin de Rohrbach dont fait parti Petit-Rederching.

Ma vocation ? Je pense que l'Esprit Saint m'a infusé progressivement dès mon jeune âge. Il n'y a pas eu de moment précis, mais des personnes qui m'ont touché par leur témoignage simple et ordi-

naire :

mes parents, mon curé de l'époque... Je me déguisais en prêtre et mimais comme beaucoup d'enfants, la messe... Je pense que Dieu accompagne la vie des hommes.

Des saints comme Jean Bosco patron des jeunes ont été un modèle pour moi. Je prie tous les jours devant une statue de lui.

J'aimerais vous saluer chacune et chacun personnellement.

Je voudrais que notre Eglise locale soit un lieu d'accueil et de respect mutuel. Le passage à la salle polyvalente (je remercie la commune) nous permet de prendre bien conscience d'une communauté accueillante.

Mon désir est de permettre la découverte et la rencontre avec Jésus-Christ et découvrir l'Évangile. Il ne s'agit pas de faire du chiffre et de remplir les Eglise de manière sociologique mais de faire découvrir une foi en Jésus-Christ qui fasse vivre, une écoute confiante de Dieu avec la joie de croire



avec d'autres. Être touché par Jésus-Christ ! Le message à l'église doit aussi être concret et toucher la vie de tous les jours pour nous nourrir. Il ne s'agit pas de séduire pour attirer mais toucher les cœurs par la foi. Il faut aussi de vrais témoins et une cohérence entre la pratique religieuse et la vie concrète malgré nos faiblesses. Nous ouvrir à tous et pas que le curé seul ; l'Eglise n'est pas repliée sur elle-même, voilà quelle est l'espérance qui m'habite ! Nos communautés doivent être plus fraternelles. Porter tout dans la prière avant tout et laisser une grande place à la jeunesse. Nous les réunissons régulièrement à Reyersviller et dans notre paroisse.

Par ce mot dans le bulletin communal je souhaite exprimer ma sympathie pour tous les habitants de Petit Rederching. Une pensée toute particulière à celles et ceux qui souffrent de maladie, de découragement, de chômage ou de précarité. Je salue bien cordialement chacune et chacun d'entre vous.

Par ce mot dans le bulletin communal je souhaite exprimer ma sympathie pour tous les habitants de Petit Rederching.

Une pensée toute particulière à celles et ceux qui souffrent de maladie, de découragement, de chômage ou de précarité. Je salue bien cordialement chacune et chacun d'entre vous.

Bien amicalement,
Abbé Gérard NIRRENGARTEN votre curé.

Informations générales

GENEALOGIE : Le Livre des Familles de Petit-Réderching

Le cercle généalogique du Pays de Bitche a réalisé une nouvelle édition du livre des familles de Petit-Réderching. En effet la nouvelle loi sur la consultation des registres d'état civil limite désormais à 75 ans la limite de consultation au lieu de 100 ans.

Cette nouvelle disposition a permis d'ajouter plus de 500 familles. C'est donc 2908 familles qui ont été reconstituées à partir de 9157 individus. Cette reconstitution a été permise par la consultation des registres paroissiaux de Bettviller, paroisse où les habitants de Petit-Réderching étaient baptisés et mariés jusqu'en 1787, date de la création de l'église de Petit-Réderching. Une indexation permet de retrouver les ascendants ou descendants de chaque famille.

Si les « NEU » dominent largement avec 875 individus, ils sont suivis par les « BACH » et les « BURGUN » avec plus de 250 individus. Puis s'en suivent les « SCHAEFFER », « SPIELDENNER »,

« FABER », « SEILER », « OSWALD », « MEYER », « SCHALLER », « KREBS », « LAUER », « MULLER », « DANNENHOFFER », « WAGNER » et « PEIFFER », qui ont chacun plus de 100 individus.

Avec l'accord de Freddy DANNENHOFFER, auteur de « *Petit-Réderching, Chroniques en photos au 20^e siècle* », 28 photos de familles ont été intégrées aux fiches familiales et 15 d'entre-elles ont les personnes identifiées.

Vous pouvez obtenir ce livre pour **25 €** auprès du Cercle Généalogique du Pays de Bitche lors des permanences 16, rue du Chanoine Châtelain 57410 Rohrbach les Bitche qui ont lieu le samedi toutes les quinzaines (info sur <http://www.genpaysdebitche.net/>) ou à la Mairie de Petit Réderching;

ou encore auprès de l'auteur : *Pierre SCHULLER 7, rue de Strasbourg à Petit-Réderching.*



Logement et Économie D'Énergie

L'ADIL (Agence Départemental d'Information sur le Logement) 57 est un service entièrement gratuit. Elle répond à toutes vos interrogations en tant que propriétaire ou locataire et vous conseille de manière neutre et objective.

Alors si vous avez besoin de conseils ou d'informations en rapport avec l'acquisition d'un bien immobilier, une question par rapport à certaines normes dans la construction, ayez le réflexe ADIL : Tél 03 87 50 02 60 ou par

courriel : contact@adil57.fr

Il existe également un Espace Info Energies (EIE Moselle Est) basé à Forbach - Tél : 03 87 13 13 71 qui saura vous conseiller pour tous vos projets en matière de chauffage et de nouvelles énergies dites renouvelables. Ce service est gratuit.

Consultez aussi le site de l'Espace Info Energies : www.eie-lorraine.fr pour connaître les permanences organisées sur notre arrondissement.



SOCIETE : Le guide des Seniors



Le syndicat mixte de l'arrondissement de Sarreguemines, en partenariat avec le CLIC de la faïencerie et du cristal et les membres de la commission « Service aux personnes âgées » ont édité un guide d'information pour les seniors.

Ce guide nous informe des structures existantes qui viennent en aide aux personnes âgées. Il aborde les thèmes suivants : la vie à domicile,

se déplacer, vivre en établissement, votre santé, vos droits....

Cette brochure est disponible en mairie et vous sera remise gratuitement sur simple demande.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter *Madame STAEHLE Eliane* au 03 87 02 77 78 après 18h.

Rétrospective des Travaux

DENEIGEMENT

Durant tout l'hiver, lorsque notre village est encore endormi sous un épais manteau blanc, l'équipe technique communale s'active parfois dès 5H00 du matin pour déneiger les rues du village et accès des bâtiments publics.

Il est rappelé aux propriétaires qu'ils ont l'obligation de nettoyer les trottoirs tout le long de leur propriété.



VERGER ECOLE

Dans le cadre de la création du verger école aux abords du foyer socio-culturel, l'équipe municipale et le syndicat arboricole ont procédé à un carottage du sol afin d'en faire l'analyse.



MISE EN PEINTURE D'UNE SALLE DE CLASSE DE L'ECOLE MATERNELLE

Pendant les dernières vacances l'équipe technique accompagnée des saisonniers a mis en peinture une salle de classe de l'école maternelle.

ENTRETIEN DU MATERIEL ROULANT

Le matériel roulant ainsi que les accessoires ont été restaurés et mis en peinture par notre équipe technique.



ATELIER MUNICIPAL

Depuis leur installation dans le nouvel atelier les agents technique s'active à l'aménagement du local.



Présidente :
Madeleine MUNICH
Tél. : 06 88 83 29 74

L'association EDELWEISS

PRÉSENTATION :

En 1993, sous l'impulsion d'Antoinette OTT fut créé le groupe de danse EDELWEISS. Longtemps une section du FLAC, nous avons décidé de créer notre propre association en 2008 qui compte actuellement 18 membres.

ACTIVITÉS :

Tous les lundis soir de 20 à 22H, nous nous retrouvons

à la salle socioculturelle pour l'entraînement de danses. Nous participons sur invitation à diverses manifestations de la région. Nous nous rendons également dans les 3 maisons de retraite pour égayer et distraire le temps d'une après-midi les résidents.

Nos danses, communément appelées « danses pour seniors » permettent à chacun ou chacune de bouger en douceur, de travailler sur la mémoire et l'équilibre et surtout sur le moral !

Par le biais de ce journal, nous vous invitons à rejoindre notre groupe.

Pour une ou deux séances découverte, bien sûr gratuite et sans obligations aucune, **rendez-vous le lundi soir à 20H00 à la salle socioculturelle de Petit-Réderching** pour passer un bon moment.

Cordiale invitation à toutes et à tous.

Madeleine MUNICH



Président :
Bernard FILIPIAK
Tél. : 03 87 09 85 46

La chorale Méli-Mélodies

Mercredi 12 janvier 2011, la chorale MÉLI-MÉLODIES a tenu son assemblée générale annuelle dans le Foyer Socioculturel de la localité.

Après l'allocution de bienvenue du Président, la secrétaire traça la rétrospective de l'année 2010 et le trésorier présenta le bilan financier approuvé par tous les membres. Après la démission de l'ancien comité, le nou-

veau comité fut élu à l'unanimité. Il se compose comme suit :

Président :
Bernard FILIPIAK

Vice-Présidente :
Michèle FERSING

Secrétaire : Tania LANG

Secrétaire adjointe : Caroline DEHLINGER

Trésorier : Patrice METZ

Trésorière adjointe : Denise KREBS.

Ils sont épaulés par trois assesseurs : Thérèse METZ, Pierre BOLITT et André FERSING.

Furent ensuite évoquées les diverses manifestations qui sont d'ores et déjà prévues en 2011 dont un des points forts sera le dîner dansant carnavalesque du 02 avril 2011 animé par l'orchestre « LES KOI'S ». Il se déroulera sous la forme

de buffets selon la formule « All Inclusive » bien connue. Pensez surtout à noter cette date sur vos agendas car l'ambiance sera assurée ! Les billets seront proposés en prévente prochainement.

L'association profite également de ces lignes pour vous inviter, jeunes ou moins jeunes, débutantes ou non et qui se sentent l'âme d'un chanteur à rejoindre notre chorale dont le répertoire va du chant populaire à la variété, le tout dans la bonne humeur.

Les répétitions sont programmées les mercredis à 20H00 dans le nouveau Foyer Socioculturel - Rue du Chef Cordary. Venez nombreux.

Bernard FILIPIAK



Les Mandolineros

L'Association « les Mandolineros », bien connue dans le village, est à l'honneur dans le département de la Moselle.

En effet, les Mandolineros viennent de remporter le premier prix attribué aux associations du territoire de Sarreguemines/Bitche en catégorie « Jeunesse ».

Fondée en 1989, l'association fait revivre et met à l'honneur un instrument rare et méconnu : la mandoline.

Grâce à l'initiative originale de Mme LOUTZ, dont la devise devrait être « *si tu ne viens pas à la musique, la musique viendra à toi* », de nombreux jeunes du village et des villages alentours ont eu

la chance d'apprendre la musique et de pratiquer la mandoline, la mandole ou la guitare, dans leur village, ou à proximité.

Depuis des décennies, en parcourant nos campagnes pour enseigner sa passion, Mme LOUTZ a permis à de nombreuses personnes de s'initier à la musique et à la pratique d'un instrument.

Au cours de leur formation, lorsque leur niveau le permet, ces musiciens peuvent intégrer la formation musicale « les Mandolineros » qui se produit dans des manifestations locales ou des maisons de retraite.

Actuellement l'association compte une soixantaine de musiciens et

une quinzaine de membres actifs qui ont intégré la formation et répètent tous les vendredis soirs, de 19 h à 21 h, à la salle socioculturelle de Petit-Réderching.

Les Mandolineros se sont produits au grand rassemblement départemental des associations les 12 et 13 février 2011, au Parc des Expositions à Metz-Expo.



Présidente:
Odile LOUTZ
Tél. : 03 87 09 95 21



Remise des trophées départementaux des associations

Country Club CHEYENNES 57

La COUNTRY est issue des chansons populaires qui parlent de la vie de tous les jours et regroupe divers styles musicaux. Née du mélange des populations venues d'horizons différents avec chacune sa culture et ses traditions propres, la Country est une musique « rurale ». Moments de rencontres et de convivialité, les danses dites « Country Western » rencontrent un succès croissant en France.

Issus d'une même passion pour la musique et la culture country venues d'Amérique du Nord jusque dans l'Est de la France depuis plus de treize années, ce besoin se fit ressentir dans les départements de la Moselle, la Meurthe & Moselle, les Vosges, le Territoire de Belfort,

le Haut-Rhin et le Bas-Rhin.

Danses extrêmement variées (*en ligne, face à face, en cercle ou en couple*), elles permettent de partager le plaisir de danser, et d'évacuer momentanément nos soucis dans une ambiance simple et décontractée. La Country, c'est surtout une attitude, un style de vie. Avoir l'esprit Country, c'est respecter et aider les personnes que l'on côtoie, partager ses connaissances, sa passion, et surtout s'habiller Country (*jean, tiags, chapeaux, ...*) La danse country et la danse en ligne sont et doivent rester synonymes de plaisir, d'harmonie, d'élégance, de tolérance et d'échanges.

Le club <<COUNTRY CHEYENNES 57>> de PETIT-REDERCHING a été créé en juillet 2009.

Avis aux passionnés de la danse Country

Séance enfant mardi de 18h00 à 19h00 ;

Séance débutant mardi de 19h00 à 20h00 ;

Séance intermédiaire (semi confirmé) mardi de 20h00 à 22h00.

Possibilité aux débutants de s'initier aux cours intermédiaires (au choix de chacun).



Présidente:
Simone SEILER
Tél. : 03 87 09 71 33



L'Agenda

M A R S 2011

Mardi 26 mars	Loto traditionnel des écoles	Organisé par l'APE. Renseignements auprès de Joël METZ - Tél. : 03 87 02 70 14
----------------------	------------------------------	--

A V R I L 2011

Samedi 02 avril	Dîner dansant Formule Buffet All Inclusive animé par les Koï's	Organisé par la Chorale Méli-Mélodies Renseignements et réservation auprès de Bernard FILIPIAK - Tél. 03 87 09 85 46
Samedi 09 avril	Dîner dansant animé par Shooting Star	Organisé par les Jeunes Agriculteurs du Pays de Bitche. Renseignements et réservation auprès de Vincent DERR - Tél. 06 17 23 76 09
Lundi 25 avril	Grand marché aux poussins et exposition avicole	Organisé par les aviculteurs de Petit-Réderching. Renseignements et réservation auprès de Germain NEU - Tél. 03 87 96 46 59

J U I N 2011

Mardi 21 juin	Fête de la Musique	Organisé par le FLAC. Renseignements auprès de Clarisse DUPUY - Tél. : 03 87 09 46 45
----------------------	--------------------	---

J U I L L E T 2011

Samedi 02 et dimanche 03 juillet	Tatanka Festival au Ranch des Bisons	Pour plus de renseignements, s'adresser au Ranch des Bisons Tél : 06 78 16 34 43 ou 06 72 79 50 16
Jeudi 14 juillet	Exposition de tracteurs et de véhicules anciens	Organisé par les aviculteurs de Petit-Réderching. Renseignements auprès de Germain NEU

ROHRBACH-LES-BITCHE

STADE MUNICIPAL

2^e JEUX

07
AOÛT
2011

INTER-VILLAGES

LOISIRS JEUNESSE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE ROHRBACH-LES-BITCHE

LE 7, 8, NOUS SERONS 9...

9 ÉQUIPES ISSUES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE ROHRBACH (ACHEN, BINING, BETTVILLER, ETTING, GROS-REDERCHING, PETIT-REDERCHING, RAHLING, ROHRBACH ET SCHMITTVILLER)



ENTRÉE LIBRE
FOU RIRE GARANTI !

ORGANISÉS PAR L'ASSOCIATION LOISIRS JEUNESSE EN PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE ROHRBACH-LES-BITCHE ET LA COMMUNE DE ROHRBACH
RENSEIGNEMENTS AU BUREAU DE LOISIRS JEUNESSE : 03 87 09 85 26

loisirs jeunesse
Communauté de Communes
de Rohrbach-les-Bitche

Communauté
de Communes
de Rohrbach-les-Bitche

Après la 1^{ère} manche en 2010 qui a couronné Gros-Réderching par un beau trophée, la deuxième manche est annoncée le 07 août prochain au stade de Rohrbach-Lès-Bitche.

Dans ce cadre, il est proposé de renouveler partiellement l'équipe. 15 joueurs défendront à nouveau les couleurs de Petit-Réderching.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la mairie.

Jeux 2010
en images

